

Football canadien—Loi

entre l'Est et l'Ouest est de nature nationale? A mon avis, ce n'est pas par une simple loi qu'on peut continuer à aider le football canadien, mais en adoptant des crédits supplémentaires pour aider la jeunesse, qui veut se diriger vers le football. Cela n'a aucun rapport avec la déclaration du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

Une voix: Avez-vous une autre question à poser?

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Peut-on déduire qu'il n'est pas d'accord, et d'ailleurs ce n'est pas nouveau de constater le désaccord dans le parti conservateur progressiste...

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre.

[Traduction]

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, il est regrettable que plus de députés d'en face n'aient pas pris la parole.

Des voix: Bravo!

M. Ellis: Comme mes collègues l'ont signalé, il est malheureux que certains de ceux qui sont convaincus que le bill C-22 ridiculise le Parlement n'aient pas le droit de parler. Si le ministre veut mettre fin au débat, il n'a qu'à demander la parole, que je lui céderai volontiers, et retirer le bill.

Premièrement, nous ne devrions même pas être ici cette semaine. Il était entendu que nous aurions un congé. Nous en avons besoin, selon moi. Pendant ce congé, nous aurions pu rencontrer nos électeurs, discuter des problèmes actuels et tenter de découvrir ce qui se passe dans les régions du pays où tout n'est pas axé sur Ottawa. Parfois, je pense que nous restons trop longtemps à Ottawa. Nous devons nous en éloigner pour découvrir ce qui se passe. Nous avons l'intention de le faire. Bon nombre d'entre nous n'avions pas l'intention d'aller à la Barbade ou à d'autres endroits aussi exotiques. Malheureusement, le gouvernement avait peur d'un simple vote de confiance, vote qu'il s'est vanté de pouvoir remporter jusqu'ici mais qu'il craint maintenant de perdre.

Je tiens à bien préciser, même si les quelques députés qui sont présents à la Chambre cet après-midi le savent déjà, que c'est le gouvernement qui établit le programme et qui présente les bills à la Chambre. C'est lui qui établit les priorités. Le congé de Pâques aurait pu être accordé. Une journée réservée à l'opposition avant la présentation du budget n'aurait pas tellement de différence, s'il est aussi confiant qu'il semble l'être. Nous sommes maintenant dans une situation ridicule puisque, après la présentation du budget, il y aura plus de jours réservés à l'opposition que de jours réservés aux mesures ministérielles, et pourtant, le gouvernement s'inquiète parce qu'il ne lui reste pas assez de temps maintenant. Nous avons besoin de mesures législatives pour régler les problèmes du Canada.

● (1540)

Arrêtons-nous un instant pour examiner les mesures législatives dont nous avons été saisis jusqu'à présent au cours de la session actuelle et voyons l'importance de quelques-unes d'entre elles. Voyons par exemple le bill C-2 sur la loi sur le développement de la pêche. Il s'agit de consentir des prêts pour la transformation des bateaux de pêche. C'est un sujet d'une grande importance pour les pêcheurs mais qui ne remédie pas à la situation des mal logés, des gens qui font face tous les jours à la montée en

flèche des prix des denrées alimentaires. Voyons maintenant le bill C-5, bill de financement du Canadien National. C'est un projet de loi d'ordre administratif très nécessaire. Il n'a pas été adopté en 1971 ni en 1972 ni en 1973 et il n'aide pas beaucoup à assurer les wagons-marchandises supplémentaires dont on a besoin dans l'Ouest. Il n'aide sûrement pas à sortir le réseau des transports du pétrin dont nous parlait il y a quelques semaines le ministre des Transports (M. Marchand).

Prenons maintenant le bill C-6, sur les parcs nationaux. On a consacré beaucoup de temps à ce sujet au cours de la dernière session, mais le bill ne contient aucune disposition pour créer des banques de terrains, qui assureraient des terrains à bâtir à bon marché aux Canadiens qui veulent se construire une maison. Le bill C-7 visait à modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. On y a consacré beaucoup de temps. On aurait dû le présenter durant la dernière session car il avait grandement besoin d'une refonte, comme la plupart des bills que nous présente le gouvernement. Il est d'Ordre restrictif et on n'y prévoit rien pour réduire les vives hausses de prix qui nous seront vraisemblablement imposées. Le bill C-9, sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, fait passer le nombre des Conseillers du Nord de sept à douze et de quatorze à quinze respectivement. Il est sans doute très important pour les habitants du Nord, mais il ne prévoit absolument rien pour augmenter le nombre des fonctionnaires employés par le ministère de la Consommation et des Corporations, qui inspectent le matériel utilisé dans la livraison du mazout dans les foyers. Dans ma circonscription, les compteurs n'ont pas été examinés depuis trois ans et ne doivent pas être exacts à l'heure actuelle.

Le bill C-14, que nous avons examiné il y a une semaine, augmentait le montant maximum des prêts aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux chefs de petites entreprises. J'ai traité assez longuement de ce bill la semaine dernière et je n'ai pas l'intention d'y revenir. La mesure législative est insuffisante sous bien des rapports. Ainsi, elle ne permet pas à une personne qui travaille en dehors de la ferme, mais qui exploite tout de même une ferme, d'avoir droit aux prêts. Les montants maximums ne sont pas encore assez élevés pour valoir vraiment quelque chose sur le plan pratique, dans le monde des affaires. Les banques ne sont pas obligées de prêter aux gens qui ont besoin d'argent. Comme d'habitude, cela est insuffisant et arrive trop tard.

Puis il y eut le bill C-17, mesure concernant les terres destinées aux anciens combattants. Elle a été prolongée à la onzième heure. Enfin, à la onzième heure et demie, elle a été prolongée sous les pressions exercées par mes honorables amis et de moi-même. Ce bill était nécessaire, mais il aurait pu et aurait dû être présenté lors de la dernière session si le gouvernement éprouvait les moindres sentiments à l'égard des anciens combattants. Le bill C-18 était un bill très important qui concernait la taxe à l'exportation sur le pétrole. Il était nécessaire à la suite des décisions prises lors de la réunion des premiers ministres, mais il ne comportait rien de nouveau, aucune disposition tendant à créer un approvisionnement d'énergie grâce à de nouvelles sources, rien qui soit susceptible d'encourager l'exploitation de notre potentiel nucléaire, rien au sujet de la région nord du comté de Hastings où l'uranium qui pourrait servir à créer une autre source d'énergie pour le pays demeure inexploité.

Quant au bill C-19, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada, dont nous discutons hier, il apporte certaines améliorations pour les personnes âgées de 65 à 69